

SUIVI DES REPONSES APORTEES PAR LES PRODUCTEURS DE LA  
STATISTIQUE PUBLIQUE AUX AVIS DE MOYEN TERME DU CNIS  
DE LA COMMISSION "ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ"

**Bilan 2016 à mi-parcours**

Dans toute la suite du document, les services producteurs du système statistique public seront cités comme suit :

**Insee-DSE** : direction des statistiques d'entreprises de l'Insee

**SSM-Agriculture** : service statistique ministériel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Service de la statistique et de la prospective (SSP)

**SSM-Douane** : service statistique ministériel de la direction générale des douanes et droits indirects au ministère des finances et des comptes publics, département des statistiques et des études économiques (DSEE)

**SSM-Ecologie-développement durable-énergie** : service statistique ministériel du ministère de l'écologie, du développement durable, et de l'énergie, service de l'observation et des statistiques (Soes)

**SSM-Enseignement supérieur-Recherche** : service statistique ministériel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES)

## Avis n°1 - Dimension internationale

**Avis 1a :** Le Conseil souligne l'importance de **poursuivre la mise en perspective internationale des statistiques d'entreprises** et de mieux mesurer **la mondialisation du système productif**.

Il réaffirme le caractère fondamental de **la nouvelle notion d'entreprises, intégrant le concept de « groupe »** pour apporter des éclairages au niveau mondial. Il soutient les travaux menés en ce sens. Il rappelle la nécessité d'une connaissance statistique **de l'activité des implantations à l'étranger** des groupes.

**Avis 1b :** Le Conseil souhaite que la statistique publique française **s'implique fortement dans le projet européen FRIBS** (*Framework Regulation Integrating Business Statistics*) d'Eurostat, visant à une plus grande cohérence de la statistique européenne sur les entreprises. Il souhaite être informé régulièrement des avancées de ce projet et que la statistique publique y relaie ses avis.

**Avis 1c :** Le Conseil demande que la statistique publique s'attache à la mesure de toutes les dimensions de **la compétitivité internationale des entreprises** (y compris des PME et micro entreprises) : résultats (parts de marché, taux de marge...), facteurs de compétitivité liés aux coûts (du travail et du capital) et hors coûts (montée en gamme des produits, qualifications...). Il souhaite que ces statistiques soient diffusées avec des comparaisons européennes et internationales ou par rapport aux principaux partenaires.

**Avis 1d :** Il **souhaite** par ailleurs que les efforts d'Eurostat pour simplifier et alléger le coût des **statistiques de flux intracommunautaires de marchandises** n'altèrent pas la qualité des informations nécessaires à l'étude des déséquilibres des flux intraeuropéens.

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 1a :

La dimension internationale est au cœur des préoccupations des producteurs de statistique d'entreprises. Un effort considérable a été entrepris depuis plusieurs années pour mettre en place une infrastructure et des outils nouveaux permettant une meilleure appréhension de la mondialisation du système productif. Le dispositif d'enquêtes sur le périmètre des groupes de sociétés (LIFI) permet d'identifier les filiales de multinationales étrangères en France et d'en inférer leur activité économique à l'aide des informations structurelles disponibles dans le système ESANE. Les filiales françaises à l'étranger de groupes multinationaux français identifiés par LIFI sont enquêtées annuellement sur leur activité économique hors France (enquête OFATS). Une enquête nouvelle sur les chaînes de valeur à l'étranger (dite CAM) est actuellement envisagée dans les travaux européens. Grâce à ces outils, les producteurs produisent annuellement une information détaillée sur la mondialisation des entreprises, structurée par le concept des groupes d'entreprises. Les résultats des enquêtes européennes obligatoires Ofats et Ifats donnent lieu à des comparaisons européennes, lorsque c'est pertinent. L'ensemble de ces travaux donne lieu à des publications régulières annuelles dans l'Insee-Référence entreprises ou sous forme d'Insee-Première ou d'Insee-Focus et des tableaux statistiques sont mis en ligne sur le site de l'Insee. Enfin, les enquêtes sont mises à disposition des chercheurs, après passage et accord au comité du secret.

#### Avis 1b :

L'Insee-DSE prend une part active dans le projet FRIBS. Il a participé à des groupes de travail européens en réseau avec d'autres instituts nationaux statistiques (appelés ESSnet) pour analyser les moyens de renforcer la cohérence des différentes statistiques d'entreprises et pour montrer l'intérêt des nouvelles unités statistiques entreprises qui découlent du profilage des groupes. L'Insee-DSE est un acteur engagé du projet européen de répertoires statistiques intégrés de tous les États-membres (appelé European System of interoperable Statistical Business Register - ESBR). Il fournirait un identifiant unique et comprendrait un répertoire des groupes multinationaux EGR (European Group Register). Ce projet permettrait d'améliorer la qualité des répertoires, des données sur les groupes multinationaux dans un cadre de généralisation de la définition de l'entreprise et de prise en compte des activités multinationales. Ce projet comporte également la mise en service opérationnelle d'un profilage européen : établissement des références méthodologiques, organisationnelles, procédurales et en matière de recrutement et de qualification des équipes, qui comporte l'installation de centres de compétences internationaux.

### Avis 1c :

Les producteurs utilisent différentes sources statistiques pour produire des informations sur la compétitivité dans la publication annuelle Insee-Références Entreprise, que ce soit des indicateurs liés aux coûts ou hors coûts : prix, taux de marge, coût du travail, échanges extérieurs, exportations, investissement, usage des technologies de l'information et de la communication, innovation, R&D, financement... Des fiches sont réalisées avec des comparaisons européennes selon la disponibilité et la pertinence des comparaisons. Ces indicateurs sont déclinés par secteurs et taille d'entreprises et sont aussi présentés en dispersion quand les données le permettent.

Le groupe de travail du CNIS sur le coût du capital a publié son rapport en juillet 2015. La prise en compte de ses résultats, en fonction de la disponibilité des variables économiques qui le sous-tendent, pourra donner lieu à diffusion de statistiques nouvelles illustrant ce nouveau concept.

### Avis 1d :

Le SSM-Douane est très actif dans les projets collaboratifs (ESSnet) qui préparent la décision des systèmes statistiques nationaux en matière de niveau de qualité qu'atteindrait le dispositif envisagé. Depuis 2013 et avec l'appui de l'INSEE, il a largement participé aux échanges de données collectées à l'exportation et aux travaux sur les données échangées dans le cadre de SIMSTAT (2013 à 2015), puis au projet d'évaluation des différentes options envisagées par Eurostat pour réduire la charge administrative induite par les statistiques sur les échanges intracommunautaires (2015).

Suite à cette évaluation, le projet actuel de refonte du processus de production de statistiques européennes sur les échanges intracommunautaires de biens vise à réduire la charge statistique pesant sur les opérateurs et à améliorer la cohérence des statistiques en complétant et en échangeant les données collectées à l'expédition et en réduisant la collecte à l'introduction. Chaque État membre serait libre d'utiliser les données reçues de l'échange pour calculer ses importations en substitution partielle ou totale à sa collecte nationale. En cas de substitution partielle, les données collectées à l'expédition seraient utilisées pour calculer les importations des petits importateurs. Comme la France n'a cessé de le demander pour éviter que la rationalisation de la collecte et la production statistique ne conduise à une baisse de qualité, l'identifiant de l'entreprise importatrice fera partie des données échangées et il sera probablement de même du pays d'origine.

Enfin, la Douane prévoit de maintenir tout ou partie de sa collecte sur les importations intracommunautaires de la France dans la mesure et aussi longtemps que cela s'avérera nécessaire.

\*

\*\*

## **Pour en savoir plus :**

### **A - Producteur : Insee-DSE**

L'outil statistique permettant la description des groupes français internationaux est l'enquête annuelle OFATS sur les filiales à l'étranger des groupes français.

La description annuelle des groupes étrangers présents en France est réalisée grâce à l'utilisation des données fiscales des filiales de groupes étrangers, connues au travers du dispositif LIFI.

Une première enquête « chaînes d'activité mondiales » (CAM) a été réalisée en 2012. Elle doit être renouvelée en 2017. Une réflexion est en cours au niveau européen concernant l'articulation avec FRIBS.

Une réflexion interne sur le système statistique à l'international est en cours (articulation OFATS, CAM, autres échanges extérieurs et profilage).

La publication annuelle Insee-Références Entreprise comprendra des fiches avec des comparaisons européennes selon la disponibilité et la pertinence des comparaisons. Ces fiches seront réalisées à partir de différentes sources.

Les indicateurs liés à l'innovation et la R&D sont également publiés avec des comparaisons internationales. Actuellement les aspects « capital » ne sont pas développés.

La campagne ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises) qui s'est déroulée en 2015, relative aux données de l'exercice 2014, a pris en compte les données de 43 groupes profilés correspondant à une centaine d'entreprises. Les résultats provisoires de cette campagne ont été envoyés à Eurostat en octobre 2015 et les résultats définitifs seront publiés durant le second semestre 2016.

Enfin un projet est en cours à l'Insee afin de créer des entreprises pour chaque groupe qui n'est pas profilé manuellement. Ainsi, près de 90 000 nouvelles entreprises se substitueront aux environ 300 000 unités légales qui appartiennent à des groupes et qui ne respectent pas la définition de l'entreprise au sens de la LME.

Ces nouvelles unités seront prises en compte pour la première fois dans le système ESANE pour l'exercice 2016 collecté en 2017. Des premiers résultats les concernant seront donc disponibles en 2018.

## **B - Producteur : SSM-Douane**

Un projet de restructuration des statistiques européennes sur les échanges intracommunautaires de biens (SIMSTAT) est en cours de développement depuis 2012.

Eurostat a lancé en 2012 un programme pilote sur 3 ans avec des États-membres volontaires. Dans ce cadre, 20 États-membres ont réalisé un test d'échange de données grandeur nature au second et au troisième trimestre 2015.

La préparation a commencé très en amont :

- 2012 : étude des architectures informatiques possibles pour les échanges ;
- 2013 : choix de l'architecture informatique : on utilisera le système VIES qui permet d'échanger les données TVA. Les données passeront par un hub géré par Eurostat ;
- 2014 : spécification des données échangées et des tests de validation à effectuer sur ces données par l'expéditeur et par le receveur (notamment test d'évaluation de la qualité des données échangées une des conditions de réussite du projet.) ;
- 2014 : mise en place par Eurostat de l'architecture réseau permettant les échanges de données et construction des systèmes de gestion de bases de données nationaux ad-hoc (pour la France, en cours à la DGDDI).

Les données échangées ont porté sur un historique de trois ans. Le test a permis de vérifier la capacité à échanger de gros volumes de données dans un environnement de production, même s'il reste beaucoup à faire pour rationaliser ces échanges. Il a également permis d'apprécier la qualité des données reçues pour le calcul des statistiques d'importation. On a ainsi pu vérifier qu'il était avantageux d'utiliser la collecte à l'exportation des partenaires en complément d'une collecte nationale sur les gros importateurs, et que pour cela, il était nécessaire de disposer, dans la collecte reçue des partenaires, de l'identifiant de l'importateur.

En 2015, Eurostat a lancé une évaluation de toutes les alternatives permettant de reconfigurer le système statistique sur les échanges intracommunautaires de biens en réduisant la charge statistique. A l'issue de cette évaluation, le projet de reconfiguration a été rediscuté amendé. L'échange entre États des données collectées à l'expédition deviendra obligatoire, mais l'utilisation de ces données restera facultative. Les données collectées à l'expédition seront enrichies de l'identifiant de l'importateur et probablement du pays d'origine. Pour ne pas accroître la charge statistique, le taux de couverture minimal de la collecte sur les exportations sera légèrement réduit en contrepartie.

\* \*

\*

## Avis n°2 - Description de l'appareil productif

Le Conseil salue la mise en place du répertoire statistique des entreprises, outil central pour une **meilleure connaissance de l'appareil productif dans toutes ses dimensions**.

**Avis 2a** : Il préconise que la nouvelle **notion de catégories d'entreprises** sur laquelle il repose soit appliquée de façon cohérente à l'ensemble du dispositif statistique sur les entreprises : enquêtes structurelles ou conjoncturelles, démographie, commerce extérieur, recherche, comptabilité nationale...

**Avis 2b** : Il souhaite, parallèlement, une connaissance approfondie de **l'organisation des activités productives** : partage international du travail, organisation en réseau, filières (agriculture, bois, agroalimentaire...), sous-traitance...

**Avis 2c** : Il souhaite un enrichissement des statistiques disponibles :

- sur **la localisation fine du système productif**,
- sur les différents types de **prélèvements fiscaux/aides publiques** selon leur finalité, par catégorie et activité d'entreprises,
- pour certains types d'entreprises (entreprises de petite taille, **artisanat, non-salariés, CAC40...**),
- sur les **associations**. Sur ce point, il rappelle son souhait d'une réalisation régulière de l'enquête sur les associations.

**Avis 2d** : Il demande qu'un état de lieux soit fait sur les statistiques du **tourisme** et suivra avec attention la mise en œuvre des recommandations du rapport Bernadet sur les **transports**.

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 2a :

Il est effectivement prévu d'introduire la nouvelle définition de l'entreprise et les nouvelles catégories d'entreprises dans les statistiques produites et diffusées par la statistique publique.

La nouvelle notion d'entreprise va progressivement être introduite, lorsque cela a un sens, au moment du recueil de l'information et dans les publications. Actuellement les statistiques structurelles sont diffusées soit en unités légales, soit avec une approche faisant l'approximation qu'un groupe constitue une seule entreprise et sans consolider les variables non additives (chiffres d'affaires...). Cette approximation sera levée au fur et à mesure que les groupes seront profilés en entreprises, sachant que pour la très grande majorité des groupes, le groupe sera une entreprise mais que le profilage permettra d'enlever les doubles comptes au niveau de certaines variables comme le chiffre d'affaires. La population des groupes, qu'il faut profiler, a été découpée en 3 cibles. La première cible correspond aux grands groupes profilés en face à face (40 grands groupes sont profilés en 2014), la 2<sup>ème</sup> cible correspond à la très grande majorité des groupes qui seront profilés automatiquement et enfin la cible 3 correspond à des groupes intermédiaires pour lesquels la réflexion est en cours.

Ce travail se fait en très forte coordination avec les travaux sur le profilage au niveau européen.

Le répertoire SIRUS permet déjà le calcul des catégories d'entreprises, le repérage des groupes, le suivi des statistiques démographiques d'entreprises, la mutualisation d'informations statistiques et le calcul de la charge des entreprises en termes de réponse aux enquêtes de la statistique publique mais aussi la coordination négative des enquêtes (pour alléger la charge des répondants). Un outil sur [Insee.fr](http://Insee.fr) donne la catégorie d'entreprise de chaque unité légale.

Le SSM-Douane publie périodiquement des bilans sur les opérateurs du commerce extérieur avec un décompte à la fois en termes d'unités légales et par catégories d'entreprise par appariement des fichiers Douanes avec des données INSEE. À terme, le comptage par entreprises sur la base du répertoire SIRUS de l'INSEE pourrait se substituer au comptage par unités légales et permettra de calculer de façon plus rigoureuse les statistiques du commerce extérieur par catégorie d'entreprises.

#### Avis 2b :

L'enquête « chaînes d'activité mondiales », CAM (cf. avis 1), permettra une meilleure connaissance du partage international du travail notamment pour les activités de sous-traitance.

Le SSM-Agriculture assure un suivi des différentes filières agricoles à la fois en production et en structure d'entreprises (enquêtes animales, enquête collecte et prix du lait, enquête terres labourables, enquête structure des exploitations agricoles, inventaire des vergers), ainsi que le suivi de la filière bois (suivi de la

production et des prix, enquêtes sur les exploitations forestières et les scieries), et de la filière agroalimentaire (suivi de la production et des valeurs, enquêtes de branche).

#### **Avis 2c :**

**Vu le poids très élevé des entreprises multilocalisées et des firmes multinationales, la localisation fine des entreprises n'a de sens que pour l'emploi et non pour d'autres variables liées au processus de production. Elle est possible grâce au répertoire SIRENE et aux données sociales sur l'emploi.**

Par contre, à des niveaux régionaux, l'étude des très petites entreprises (TPE), majoritairement monolocalisées, est très pertinente et le nombre important de TPE permet en outre une analyse en termes de disparités des situations. Ainsi, l'exploitation des données structurelles sur les entreprises permet de dresser annuellement un panorama des TPE et de leur disparité, en termes de situations et d'évolutions. Ce travail est valorisé avec la publication annuelle Insee-Références Entreprises et les publications Insee-Focus. Des déclinaisons régionales de ces études sont prévues. Régulièrement, certaines enquêtes thématiques font l'objet d'extension de champ pour couvrir les TPE (TIC-TPE en 2016, EACEI et Antipol en 2015, ECEIPE en 2014-collecte 2015). L'enquête EACEI 2015 fait l'objet d'une extension d'échantillon afin d'obtenir une représentativité régionale (nouvelles grandes régions).

Pour une meilleure connaissance de l'économie sociale solidaire (ESS), l'enquête Association a été lancée en 2014 et les résultats ont été diffusés en 2016. Elle a vocation à être répétée tous les 5 ans. Cette enquête permet de dresser un état des lieux du secteur, notamment pour l'emploi. Cette enquête servira aussi pour réévaluer les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) dans la prochaine base des comptes nationaux.

Parallèlement diverses sources structurelles seront mobilisées pour le suivi de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de la loi publiée en juillet 2014 dès lors que les entreprises pourront être repérées.

Sur la connaissance de la fiscalité par catégorie d'entreprise une fiche sera désormais incluse dans l'Insee Références Entreprises.

Concernant les artisans, l'Insee-DSE, en collaboration avec l'assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), poursuit ses travaux d'amélioration de l'enregistrement et de la mise à jour de leur appartenance à cette catégorie dans le répertoire Sirene. Une fois ce mécanisme d'enregistrement et de mise à jour amélioré et stabilisé, des travaux d'études pourront être envisagés.

Concernant les non-salariés, l'Insee-DSE différencie dans ses publications les entreprises avec aucun salarié des autres entreprises, quand cela est pertinent.

#### **Avis 2d :**

L'Insee va investir sur d'autres pistes permettant de suivre le tourisme, notamment en réfléchissant à l'utilisation du Big data. Par ailleurs un projet vise à généraliser la collecte internet et à améliorer le lien avec les logiciels de gestion des structures d'hébergement.

Chaque mois, l'Insee enquête les hébergements collectifs touristiques avec des enquêtes adaptées au type d'hébergement : hôtel, camping ou autre hébergement (dont les résidences de tourisme).

Les résultats de ces enquêtes sont diffusés par l'Insee sur son site internet, au travers de bilans nationaux annuels, semestriels et trimestriels, et donnent lieu également à de nombreuses publications régionales.

Ces enquêtes auprès des hébergements sont complétés par des enquêtes de la DGE auprès des ménages sur les intentions de voyage des résidents français et des enquêtes auprès des voyageurs venant de l'étranger.

En ce qui concerne le transport, des informations sont données sur l'observation des prix du transport ferroviaire de fret, du transport de voyageurs et sur l'organisation du transport.

La mise en œuvre du rapport Bernadet a fait l'objet d'un bilan en 2013.

\*

\*\*

### **Pour en savoir plus :**

#### **A - Producteur : Insee-DSE**

Cette catégorie d'entreprise est consultable par les unités légales sur le site insee.fr à partir de leur numéro siren. Elle est également présente dans les fichiers de diffusion commerciale de Sirene.

La catégorie d'entreprise et les nouvelles entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie (LME) ont fait l'objet d'analyses approfondies diffusées dans l'Insee-Référence « Les entreprises en France », publié en octobre 2015. Deux dossiers et cinq fiches thématiques leur ont été consacrés.

Il s'agit des deux dossiers suivants :

- « Avec la définition économique des entreprises, une meilleure vision du tissu productif » ;
- « De nouvelles données issues du profilage des groupes : une part accrue de l'industrie, des entreprises plus performantes, mais une capacité à financer l'investissement et un endettement plus dégradés. » ;

et des cinq fiches thématiques suivantes sur la structure du système productif :

- Catégories d'entreprises ;
- ETI en France ;
- PME en France ;
- TPE en France ;
- Données régionales sur les catégories d'entreprise.

Le règlement des statistiques de court terme est en cours d'évolution (« STS package requirements »). Il vise en particulier à convenir à horizon 2017-2018 d'une extension du champ du secteur tertiaire, avec notamment l'introduction d'un « indice de la production (en volume) de services ». Ces indices de production (en volume) dans les services seront produits à partir des données en valeur issues de l'exploitation des déclarations de TVA mensuelles délatées par les indices de prix les plus appropriés.

Dans ce cadre, l'Insee-DSE a révisé l'organisation de la production de plusieurs indices de production et de volume. Les travaux ont commencé en septembre 2013 pour l'indice de production (en volume) dans les services (publication envisagée en 2017) et en septembre 2014 pour l'indice du volume des ventes dans le commerce (publication envisagée en 2017). Depuis mars 2016, les indices de chiffre d'affaires sont produits selon une nouvelle méthodologie sur la base d'une exploitation exhaustive des déclarations de TVA mensuelles, avec une prise en compte plus rapide de la démographie des entreprises.

L'enquête CAM (déjà mentionnée) prévue en 2017 permettra une analyse des filières et de la sous-traitance.

Les enquêtes sur les hébergements collectifs touristiques permettent à la France de répondre au règlement européen qui s'applique à l'ensemble des pays membres.

Les plans de sondage ont pris en compte la dimension territoriale pour permettre une diffusion de données fines à nos partenaires régionaux (comités régionaux et départementaux du tourisme).

Le site internet comprend également des séries mensuelles démarrant en janvier 2010.

La concertation avec ces partenaires comme avec les fédérations professionnelles se fait annuellement au sein du comité de concertation des statistiques du tourisme.

## **B - Producteur : SSM-Ecologie–développement durable–énergie**

Prix du transport ferroviaire de fret : l'enquête sur les prix du transport ferroviaire de fret s'inscrit dans le cadre de la réponse au règlement européen STS sur les prix à la production de services.

L'enquête répond aussi à une demande de connaissance de la part des professionnels utilisateurs de transport et des pouvoirs publics des prix du transport de marchandises par différents modes dont en particulier le mode ferroviaire. L'évolution des prix des modes de transport correspond également à un besoin des comptes nationaux. Par ailleurs, c'est une information attendue par la commission des comptes des transports et demandée dans le rapport 2007 du Cnis (rapport Bernadet, n°102 de mars 2007) sur les besoins d'information sur les transports.

Pour répondre à ces besoins, outre la transmission de données d'indice de prix détaillées à l'Insee pour compléter l'indice des prix du transport, les résultats sont présentés trimestriellement depuis juin 2014 dans un « Chiffres et statistiques » intitulé « Indices des prix du transport de fret et de l'entreposage ». Ils font également l'objet d'une fiche dans le rapport de la commission des comptes des transports de la nation.

Aujourd'hui, la couverture des prix des services de transport de fret est quasi-complète. L'évolution de ces prix est soit directement observée par le SSM-Ecologie–développement durable–énergie soit par l'Insee.

Prix du transport ferroviaire de voyageurs : jusqu'à présent, la couverture des prix des services de transport de voyageurs est partielle. La construction des indices des prix du transport de voyageurs répond à la nécessité de suivre l'évolution des prix au même titre que l'évolution des trafics, afin d'observer les marchés dans leur globalité, dans un contexte d'ouverture à la concurrence (rapport Bernadet, n°102 de mars 2007).

L'objectif est double : décrire par les prix un marché qui s'ouvre à la concurrence et anticiper l'élargissement du règlement STS, dit package 2017.

La mise en œuvre était prévue pour fin 2015

Projet d'enquête auprès des chargeurs et des prestataires de transport sur l'organisation de bout en bout des flux logistiques : ce serait une réédition de l'enquête ECHO dont la dernière édition remonte à 2004 et des enquêtes chargeurs précédentes. L'année de réalisation visée était 2016.



## **D - Producteur : SSM-Douane**

La publication périodique de bilans sur les opérateurs du commerce extérieur est réalisée depuis 2012, toutefois environ 30 % des opérateurs du commerce extérieur ne sont pas présents dans les répertoires de l'INSEE notamment parce que la population comprend des entreprises non-résidentes. À terme, le comptage par entreprises sur la base du répertoire SIRUS de l'INSEE permettra de pallier ce défaut.

## **E - Producteur : SSM-Agriculture**

Suivi des différentes filières agricoles à la fois en production et en structure des entreprises : enquêtes animales (porcin, ovin, caprin, accoueurs/sélectionneurs, découpe de volailles, abattages), enquête sur la collecte et le prix du lait, enquête terres labourables, enquête sur la structure des exploitations agricoles, inventaire des vergers. Ces enquêtes sont réalisées chaque année pour les enquêtes annuelles ou infra-annuelles, à l'exception de celle sur la structure des exploitations qui a été réalisée en 2013, et dont la suivante est programmée pour 2016 (la périodicité de l'enquête sur la structure des exploitations est imposée par Eurostat).

Suivi de la production et des prix de la filière bois : enquêtes annuelles sur les prix des bois, enquête sur les exploitations forestières et scieries.

Suivi de la production et des valeurs dans les productions agroalimentaires : il s'agit des enquêtes de branches mensuelles ou annuelles.

## Avis n°3 - Approches thématiques des entreprises

Le Conseil marque un intérêt particulier pour la production de résultats, dans les cinq ans à venir, sur les **thèmes suivants**, sans qu'un ordre de priorité ne soit encore établi :

**Avis 3a** : La gestion des aspects environnementaux par les entreprises, y compris publiques, et si possible au niveau régional : consommation d'énergie, gestion des déchets (recyclage), flux de transports (circuits d'approvisionnement et de distribution) et logistique, utilisation des sols et efficacité énergétique des bâtiments d'activité...

**Avis 3b** : les aspects économiques (coûts/prix/subventions) des filières d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biocarburants, énergie marine...) avec des comparaisons européennes

**Avis 3c** : les investissements des entreprises pour l'innovation et la recherche

**Avis 3d** : l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans les très petites entreprises (TPE)  
le marché du commerce électronique

**Avis 3e** : les pratiques agroalimentaires : qualité de la production dont bio, traçabilité, circuits courts...

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 3a :

Plusieurs enquêtes permettent de prendre en compte les préoccupations du CNIS. L'EACEI permet de suivre annuellement les dépenses d'énergie, l'enquête ANTIPOL permet de suivre annuellement les dépenses pour protéger l'environnement. Ponctuellement ces deux enquêtes seront élargies aux TPE. Le projet d'enquête sur les consommations d'énergie dans le BTP sera lancé en 2016. Une enquête sur les déchets sera réalisée en 2017 (après 2013). Les enquêtes sur les déchets ont lieu régulièrement et donnent lieu à des publications et mises en ligne de données : Insee-Première sur les déchets des entreprises industrielles et Insee-Focus sur les déchets du commerce.

L'enquête EnDD-entreprises et développement durable, dite aussi enquête RSE, sera renouvelée après celle de 2011. Elle sera collectée en 2016, avec un questionnaire rénové.

#### Avis 3b :

Le règlement 691/2011 sur les comptes économiques de l'environnement a été modifié avec l'ajout d'une annexe sur les dépenses de gestion des ressources renouvelables permettant de construire un compte des énergies renouvelables à l'échelon européen à l'horizon 2017. À ce stade, il y a uniquement des études pilotes (Eurostat). D'autres modules des comptes sont à développer auparavant.

#### Avis 3c :

Plusieurs enquêtes permettent de répondre à cette demande :

- l'enquête européenne CIS permet de suivre les innovations. Les dépenses d'innovation et de RD font partie du questionnaire. Ces sources sont des enquêtes obligatoires au niveau européen et permettent ainsi des comparaisons ;

- une enquête du SSM-Enseignement supérieur-Recherche qui mesure la dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRD) ;

- en outre, la DGCIS publie des tableaux de bord statistiques sur les pôles de compétitivité ;

- enfin, afin d'améliorer la couverture du champ de l'enquête Recherche et Développement auprès des entreprises, le Comité du label a préconisé en décembre 2011 la réalisation d' « *enquêtes aperiodiques par sondage sur les entreprises non couvertes actuellement, afin de vérifier si le processus actuel d'échantillonnage n'exclut pas certaines d'entre elles du champ, alors qu'elles feraient des dépenses de R&D ; en particulier, une attention devrait être portée aux grandes entreprises non présentes actuellement dans la base de sondage* ».

Des travaux menés conjointement entre le SSM-Enseignement supérieur-Recherche et l'Insee ont permis de préciser les contours de cette enquête complémentaire (enquête de couverture auprès de 200/300 entreprises, enquête réalisée par téléphone avec un questionnaire léger, afin d'identifier si des travaux de R&D sont réalisés).

**Avis 3d :**

L'enquête TIC annuelle permet de suivre les technologies de l'information et de la communication. Des volets ou extensions de champ élargissent les constats : par exemple, auprès des TPE ou sur le e-commerce en 2016. Par ailleurs, des questions dans l'enquête sectorielle annuelle ESA fournissent également des informations sur le commerce électronique.

**Avis 3e :**

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles permet un suivi de certains aspects environnementaux dans les entreprises agricoles, ainsi que les signes de qualité dans les productions agricoles (y compris le bio) et les modes de commercialisation, en particulier circuits courts. Une première enquête a été réalisée en 2013, une autre est prévue en 2016. La périodicité de cette enquête est imposée par Eurostat.

\*

\*\*

**Pour en savoir plus :**

**A - Producteur : Insee-DSE**

Questions environnementales : l'EACEI permet de suivre annuellement les dépenses d'énergie, ANTIPOL permet de suivre annuellement les dépenses pour protéger l'environnement pour les entreprises de plus de 20 salariés. Ponctuellement ces deux enquêtes ont été élargies aux TPE en 2015. Une enquête sur les déchets sera réalisée en 2017.

Le suivi de l'investissement en innovation-recherche est assuré grâce à l'enquête européenne bisannuelle CIS (2016-collecte en 2017).

**B - Producteur : SSM-Ecologie-développement durable-énergie**

Consommations d'énergie : le projet d'enquête sur les consommations d'énergie dans le BTP devait aborder notamment les thématiques suivantes :

- sources d'énergie utilisée par usage ;
- puissance, ancienneté, fréquence de renouvellement des équipements utilisés (en particulier pour les engins de chantier) ;
- investissements en vue de réduire la consommation d'énergie de l'établissement.

**D - Producteur : SSM-Enseignement supérieur-Recherche**

L'enquête du SSM-Enseignement supérieur et recherche qui mesure la dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRD) est consultable sur le site suivant :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/public/formul/default.htm>

Les tableaux de bord statistiques sur les pôles de compétitivité publiés par la DGCIS sont consultables :

<http://competitivite.gouv.fr/tableaux-de-bord-statistiques/les-tableaux-de-bord-statistiques-des-poles-1000.html>

\*\*

\*

## Avis n°4 - Responsabilité sociétale

Le Conseil rappelle par ailleurs son intérêt pour une production régulière de résultats sur la **responsabilité sociétale des organisations** (entreprises et employeurs publics) et plus particulièrement une meilleure connaissance de leurs **investissements socialement responsables**.

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 4 :

Une enquête sur la RSE a été menée en 2011 par l'Insee, une autre est en cours en 2016.

Une étude de faisabilité sur la possibilité d'exploiter les rapports sur la Responsabilité sociale et environnementale exigée par l'article 225 de la Loi Grenelle 2) des grandes entreprises (500 salariés ou plus) est en cours. L'objectif est de ne pas alourdir la charge de réponse des entreprises, mais au contraire de leur faciliter la rédaction du rapport annuel sur la RSE et d'assurer l'articulation avec l'enquête de l'Insee.

\*

\*\*

### **Pour en savoir plus :**

#### **Producteurs : SSM-Ecologie–développement durable–énergie + Insee-DSE**

L'étude de faisabilité doit se faire en concertation avec plusieurs acteurs :

- la plateforme RSE hébergée au Cas : le SSM-Ecologie–développement durable–énergie a présenté sa démarche au groupe de travail n°2 (Transparence et gouvernance des entreprises) de cette plate-forme en mai 2014.
- le service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SEEIDD), en charge du secrétariat de cette plateforme ;
- les commissions « Entreprises et stratégies de marché » et « Environnement et Développement Durable » du Cnis ;
- la Direction des statistiques d'entreprises de l'Insee.

Cette étude sera articulée avec l'enquête de l'Insee (cf. Insee première n°1421 de novembre 2012) réalisée par le passé et qui sera reconduite en 2016.

## Avis n°5 - Évolution de l'appareil productif

**Avis 5a :** Le Conseil préconise **une veille** sur la possibilité de prise en compte dans la statistique : de **l'économie circulaire**<sup>1</sup>,

**Avis 5b :** ainsi que des **nouveaux services** :

- liés à la dématérialisation : télémédecine, e-learning,
- liés à internet : réseaux sociaux, moteurs de recherche, archivage (cloud)...
- développés dans une optique de développement durable (« économie de la fonctionnalité »)

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 5a :

Une publication Repères, « le cycle des matières dans l'économie », est parue en septembre 2013.

Une publication rassemblant des informations issues de différentes sources est en cours.

Dans le cadre de la conférence environnementale, une table ronde a été dédiée à l'économie circulaire. L'une des mesures retenues consiste à sélectionner des indicateurs de suivi. Le SSM-Ecologie-développement durable-énergie anime cette réflexion.

#### Avis 5b :

L'enquête annuelle TIC, de l'Insee-DSE, fournit des informations sur l'utilisation d'internet, les échanges commerciaux réalisés via internet...

Des informations sur les réseaux sociaux ont été collectées dans TIC 2013 et ont donné lieu à publication via un Insee-Première et mise en ligne de données. TIC 2015 permettra de réaliser une actualisation de cette étude. Des questions sur le « cloud » ont été insérées dans TIC 2014 et ont donné lieu à publication d'un Insee-Première en avril 2015 et à la mise en ligne de données. Des comparaisons européennes ont été incluses.

L'enquête TIC 2015 comporte un module consacré à la sécurité.

---

<sup>1</sup> Economie qui vise à optimiser les flux d'énergie et de matière à l'échelle d'un système de production.

## Avis n°6 - Industrie et services

Le Conseil suivra avec attention l'état des réflexions au niveau international sur les critères actuels qui permettent de définir les **contours de l'industrie et son interaction avec les services**.

Il souhaiterait une connaissance approfondie de la manière dont les entreprises françaises organisent leur chaîne de valeur (R&D, ingénierie, fabrication, commercialisation...).

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

L'enquête « chaînes d'activité mondiales », CAM, de l'Insee-DSE répond à ces objectifs (voir aussi avis 1), elle s'intéresse aux chaînes d'activités et pas aux chaînes de valeur.

C'est une enquête thématique qui suit les activités réalisées par les entreprises françaises à l'étranger dans le cadre de leur processus de production. Elle a une approche en termes de "fonctions" à partir de laquelle elle fait la distinction entre cœur de métier et "différentes" activités support, ce qui permet de savoir quelles sont les activités que les entreprises gardent en interne et celles qu'elles externalisent.

Une enquête a eu lieu en 2012, une autre est prévue en 2017.

Au niveau européen, il existe un groupe de réflexion articulé avec FRIBS et une réflexion sur l'articulation OFATS, CAM, autres échanges extérieurs et profilage.

Un groupe de travail tripartite (SSM-Douane /INSEE /Banque de France) a été constitué début 2014 pour mieux comprendre les phénomènes de globalisation. Il s'agit de mettre en commun les données individuelles et les ressources de l'INSEE, du SSM-Douane et de la Banque de France, d'engager des travaux d'analyse et de produire des mesures des contributions des échanges "élargis" à la valeur ajoutée.

Un protocole d'échange de données a été rédigé entre les trois parties pour préciser le cadre de l'analyse, la mise en place de la base de données et les modalités d'accès et de partage, la finalité d'usage et la diffusion des résultats. Le travail s'est engagé autour d'un objectif partagé de valorisation / publication et s'est concentré sur le secteur de la pharmacie. Une publication est prévue en 2016.

\*

\*\*

### **Pour en savoir plus :**

#### **A - Producteur : SSM-Douane**

Ce projet relève du domaine de l'étude statistique et non directement de la construction d'un outil statistique.

## Avis n°7 - Méthodologie, accessibilité, pédagogie

**Avis 7a :** Le Conseil demande que le dialogue se poursuive avec les chercheurs et les bureaux d'études pour continuer de faciliter leurs **conditions d'accès aux données détaillées** et permettre ainsi une large utilisation de celles-ci pour le débat social.

Il constate une attente croissante d'utilisation de **données individuelles sur le comportement des entreprises pour mieux interpréter les résultats macro-économiques** et propose que la statistique publique se rapproche de chercheurs pour trouver à cette fin des méthodologies sécurisées et à moindre coût (approche granulaire par exemple).

**Avis 7b :** Il demande que les efforts de **simplification** et notamment de réduction de la **charge de réponse des entreprises**, lui soit régulièrement présentée.

### Synthèse des réponses fournies par le SSP

#### Avis 7a :

Toutes les enquêtes de l'Insee-DSE sont mises à disposition après passage au comité du secret.

Les données individuelles sur le comportement des entreprises sont utilisées pour mieux interpréter les résultats macro-économiques (analyse de dispersions). Des publications Insee, Insee-Référence Entreprise et Insee-Focus ont été faites.

Le SSM-Douane alimente le portail interministériel data.gouv.fr où sont mises en ligne des données détaillées sur le commerce extérieur, aux fins d'être librement réutilisées. Par ailleurs, dans le cadre du Comité du secret, elle met à disposition des chercheurs les données individuelles des entreprises engagées à l'international.

Les données individuelles anonymisées du RICA sont disponibles sur le site internet Agreste. Les données détaillées des enquêtes du SSM-Agriculture sont mises à disposition par l'intermédiaire du CASD.

Afin d'améliorer l'accès aux données de l'enquête Recherche et Développement auprès des entreprises, le SSM-Enseignement supérieur-Recherche a mis en place un comité des utilisateurs, et a demandé au CASD l'inclusion de ces données.

Toutes les enquêtes du SSM-Ecologie-développement durable-énergie sont mises à disposition après passage au comité du secret et on trouve sur le site du SSM toutes les données qui ne sont pas soumises au secret.

#### Avis 7b :

L'Insee-DSE a mis en œuvre une méthode de coordination d'échantillons qui permet un lissage de la charge statistique.

Le répertoire statistique SIRUS permet de calculer la charge des entreprises en termes de réponse aux enquêtes de la statistique publique.

La réponse aux enquêtes entreprises par internet sera généralisée à l'horizon 2018.

Le recours aux données administratives a été généralisé (Esane, TVA, LIFI)

La simplification et la dématérialisation des enquêtes de branches du SSM-Agriculture sont en cours.

L'ensemble des enquêtes sera dématérialisé à l'horizon 2017.

Pour les enquêtes énergie, le SSM-Ecologie-développement durable-énergie transmettra régulièrement au Cnis l'information sur l'allègement de la charge d'enquête avec les efforts pour passer d'enquêtes exhaustives à des enquêtes par échantillon.

\*

\*\*

### **Pour en savoir plus :**

#### **A - Producteur : Insee-DSE**

##### Accès aux données détaillées :

- toutes les enquêtes de la DSE seront mises à disposition du CASD après passage au comité du secret.

- utilisation de données individuelles sur le comportement des entreprises pour mieux interpréter les résultats macro-économiques. Cette étude sera menée à partir d'une analyse des dispersions à partir de 2014. Les résultats seront publiés dans Insee-Référence Entreprise et Insee-Focus.

Coordination d'échantillons / lissage de la charge statistique : mise en œuvre à partir de 2014.

Généralisation de la réponse par internet aux enquêtes : prise en compte de l'ensemble des enquêtes avant 2018.